

# LE PROCÈS DU COLLIER.

ÉPISE DE 1785.

Ce procès fameux eut, à son époque, un grand retentissement dans toute l'Europe; il provoqua une infinité de discussions, souleva d'immenses querelles et de fâcheuses récriminations; il mit en émoi la cour de France, le clergé, le pape et le collège des cardinaux. Les causes de ce mouvement extraordinaire provenaient des passions politiques qui alors s'attachaient à tout, envahissaient tout. Puis des noms remarquables étaient mis en cause, et dans ce procès si compliqué, si scandaleux, régnaient l'imprévu, l'extraordinaire, l'originalité des incidents, la bizarrerie. Que découvre-t-on à la fin de tout ceci? un délit d'escroquerie et un faux en écriture. La grande chambre du parlement s'occupa pendant huit mois de l'enquête judiciaire. — Voici les faits : Les joailliers de la couronne, *Boehmer* et *Bossange*, avaient fait dessiner un collier admirable, et l'avaient fait exécuter en brillants superbes. Ce collier fut estimé 1,800,000 francs. C'était le roi Louis XV, qui, voulant donner à sa maîtresse, la Dubarry, la plus belle parure de diamants, avait commandé ce travail à *Boehmer* et *Bossange*. La mort de Louis XV, qui arriva pendant la fabrication de ce collier, ne permit pas aux joailliers d'abandonner leur entreprise. Ils continuèrent donc, dans l'espoir que la reine de France ou toute autre souveraine ou princesse pourrait l'acheter. — Pourtant, à la fin de l'an-